

Saint-Etienne, le

Objet : Aide au renouvellement des systèmes de chauffage au bois pour les particuliers

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa stratégie d'amélioration de la qualité de l'air et de transition énergétique, Saint-Etienne Métropole met en œuvre, jusqu'à fin 2026, en partenariat avec l'ADEME, un Fonds Air Bois.

Ce dispositif financier permet de verser jusqu'à 1500 euros d'aides aux ménages qui souhaitent remplacer leurs anciens systèmes de chauffage au bois (installés avant 2002) par un système de chauffage au bois plus performant, plus économique et moins impactant sur la qualité de l'air et la santé.

En effet, dans la Loire, 76% de la pollution aux particules fines est issue du secteur résidentiel, dont une grande part de la combustion du bois.

L'installation d'un appareil à bois dernière génération et la maîtrise des conditions d'utilisation du chauffage à bois ont des résultats significatifs.

L'amélioration de la performance thermique des bâtiments est également importante. C'est pourquoi un bonus à la rénovation énergétique est également déployé en lien avec ce dispositif (de 2 000€ à 10 000€ d'aide).

Je profite de ce courrier pour vous rappeler par ailleurs que brûler des végétaux à l'air libre est également très polluant par les particules fines dégagées.

Vous trouverez ci-joint des documents élaborés à votre intention :

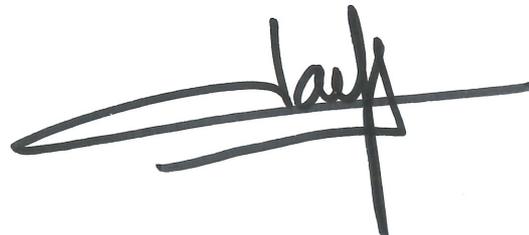
- Présentation du Fond Air Bois.
- Bonnes pratiques du chauffage au bois.
- Guide de gestion des déchets verts

Pour plus d'informations et un accompagnement sur mesure, je vous incite à prendre rendez-vous avec votre conseiller énergie à Rénov'actions 42 (service public et gratuit de rénovation de l'habitat) joignable au 04 77 41 41 25.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Sylvie FAYOLLE

1ère Vice-Présidente en charge du
Développement Durable, des Synthèses
Financières et de l'Administration Générale



Soutenu par

